

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

Directives et messages importants

11 FÉVRIER 2022

1- PROBLÉMATIQUES D'APPROVISIONNEMENT TOUCHANT PLUSIEURS ANALYSES DES LABORATOIRES DE LA CAPITALE-NATIONALE

Dans un [communiqué en date du 4 février 2022](#), Optilab vous informe qu'il vit présentement une problématique d'approvisionnement touchant plusieurs analyses de laboratoires. Afin de limiter les risques de rupture de service, il demande votre collaboration pour limiter la prescription d'analyses uniquement aux analyses jugées essentielles et urgentes, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Prendre note que les analyses non-urgentes en provenance des centres préleveurs, pharmacies et cliniques privées seront temporairement suspendues afin de permettre à Optilab de répondre aux besoins urgents.

2- MODIFICATION TEMPORAIRE DE L'OFFRE DE SERVICE DU SECTEUR DES PRÉLÈVEMENTS EN RAISON DE LA COVID-19

En raison de l'évolution de la situation épidémiologique liée à la COVID-19, nous annonçons qu'à compter du lundi 17 janvier 2022, et ce, jusqu'à nouvel ordre, seuls certains types de prélèvements jugés prioritaires seront effectués dans nos centres de prélèvements de Québec et de Portneuf. [Lire la note de service.](#)

3- PRISE EN CHARGE DES PARTENAIRES SEXUELS DE PERSONNES ATTEINTES D'ITSS EN CONTEXTE DE DIMINUTION DES SERVICES DE DÉPISTAGE

Les prélèvements effectués en CLSC sont présentement limités aux prélèvements jugés prioritaires (voir note de service ci-dessus). Considérant cette situation exceptionnelle, la Direction de santé publique recommande aux cliniciens diagnostiquant une infection à *Chlamydia trachomatis* ou à *Neisseria gonorrhoeae* de favoriser la prescription du Traitement Accéléré des Partenaires (TAP) pour les partenaires sexuels des cas détectés dont ils ne peuvent effectuer la prise en charge. Cette recommandation est due au contexte de délestage et se veut temporaire. Lire la [note de service.](#)

4- FICHE SYNTHÈSE - BILAN COMPARATIF DES MÉDICAMENTS (BCM)

Afin d'assurer une prestation de soins sécuritaires et selon les recommandations d'Agrément Canada, un bilan comparatif des médicaments (BCM) doit être fait à chaque point de transition des soins de l'utilisateur.

La présente fiche synthèse définit le BCM et son importance dans une prestation de soins sécuritaires car il permet d'éviter des erreurs de médicaments. Différents professionnels peuvent participer à la réalisation du BCM, par exemple; le personnel infirmier, le médecin, le pharmacien ou l'assistant technique en pharmacie.

Nous vous invitons à afficher la fiche synthèse BCM sur les unités de soins, afin que tous les professionnels concernés puissent en prendre connaissance. Nous vous remercions de votre collaboration et implication dans l'amélioration continue des soins et services dispensés aux usagers.

[Voici le lien pour consulter la fiche synthèse.](#)

[Voici le lien pour accéder à la liste des fiches synthèse.](#)

5- APPROVISIONNEMENT LIMITÉ DE L'ENSEMBLE DES TROUSSES DE PANSEMENTS POUR LA THÉRAPIE À PRESSION NÉGATIVE (TPN) RENASYS TOUCH

La compagnie Smith & Nephew rencontre présentement des difficultés d'approvisionnement pour toutes les trousse de pansement TPN à gaze et à mousse. Nous demandons votre collaboration pour cibler davantage la clientèle ayant besoin d'une TPN traditionnelle afin de conserver les produits en quantité limitée pour celle nécessitant absolument cette technologie. Consultez le [guide décisionnel](#) pour la thérapie par pression négative (TPPN) PICO 7 et [l'algorithme PICO](#) pour savoir si la TPN doit être appliquée ou non.

6- VIGIE DES CAS DE SYNDROME INFLAMMATOIRE MULTISYSTÉMIQUE DES ENFANTS (SIME)

Dans sa [lettre du 4 février 2022](#), la direction générale de la santé publique du MSSS rappelle l'importance et la nécessité de déclarer chacun des cas de SIME chez les enfants de 19 ans et moins. Ceci permet de suivre l'évolution de la maladie au pays et de répondre aux besoins de l'Agence de santé publique du Canada qui a mis en place un système national de déclaration des cas de SIME.

7- À METTRE À VOTRE AGENDA! CONFÉRENCE CANADIENNE DES SOINS DE COLLABORATION EN SANTÉ MENTALE

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale vous invite à la 23^e édition de la Conférence canadienne des soins de collaboration en santé mentale qui se déroulera en virtuel et en présentiel les **17 et 18 juin 2022** au Centre des Congrès de Québec. Le thème de la conférence de cette année est *Collaborer pour créer de nouveaux parcours vers le rétablissement, le pouvoir d'agir et l'inclusion sociale*.

L'[appel de communication](#) se poursuit jusqu'au **15 février 2022**.

Information : rayonnement.ciuussscn@ssss.gouv.qc.ca 418 529-9141, poste 3434

8-ÉTAT DE SITUATION

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- [État de situation](#)

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

- [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#)
- [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

9- MODALITÉS À SUIVRE EN CAS DE CONTAGION À LA COVID-19

[Modalités relatives à l'isolement du personnel positif, des cas contacts et au dépistage des travailleurs](#)

[Coordonnées utiles pour les membres du CMDP et du DRMG en cas d'isolement ou de retrait du travail en lien avec la COVID-19](#)

10- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN COVID-19 - MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.